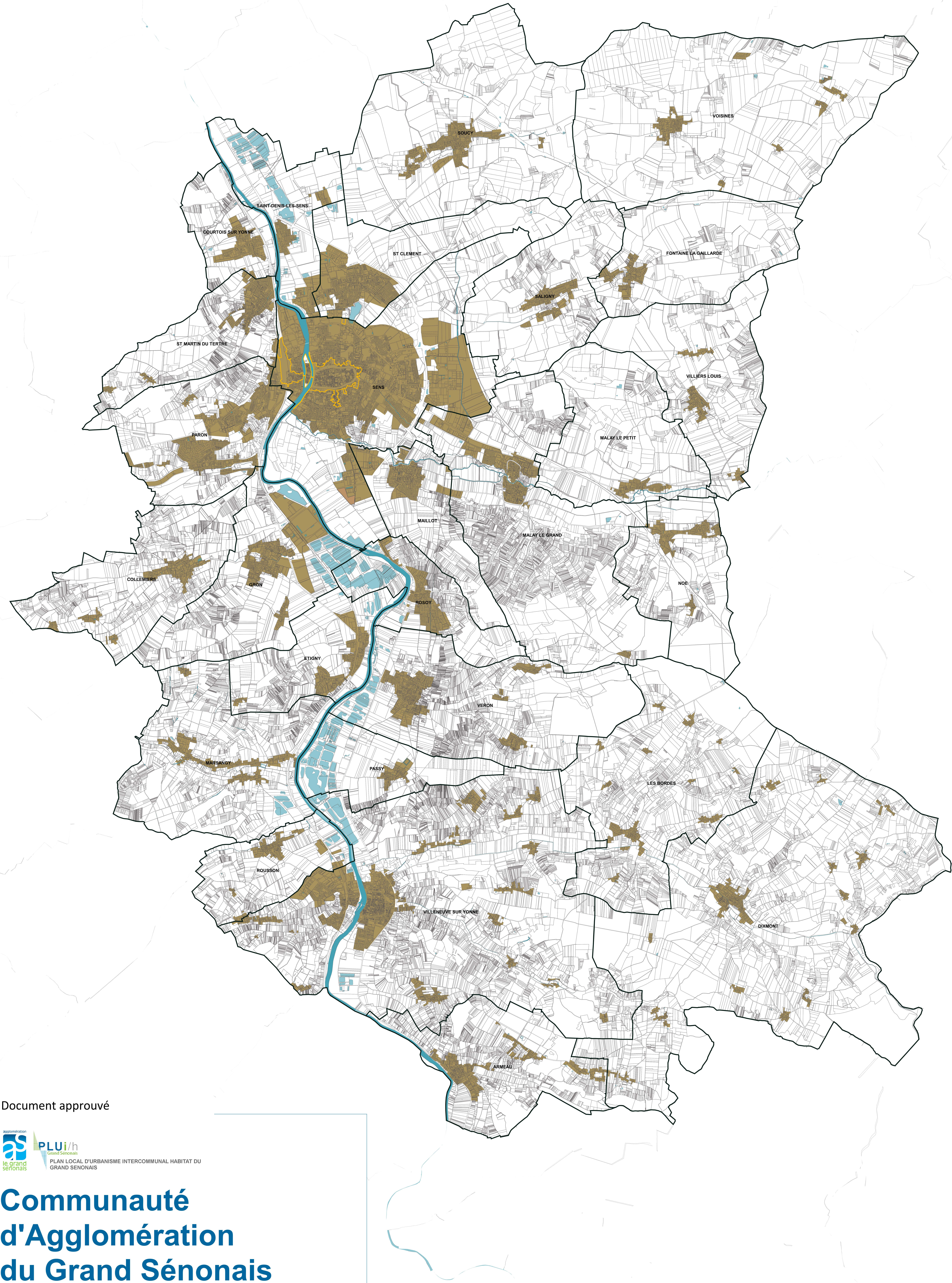




PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT
DU GRAND SÉNONAIS

7.18 Annexe R PÉRIMÈTRES D'APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION

Document approuvé



Document approuvé



PLUi/h
Grand Sénonais

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT DU
GRAND SÉNONAIS

Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

DOCUMENT GRAPHIQUE
PERIMETRES D'APPLICATION DE DROIT DE PREEMPTION
A0 / 1 : 30 000

-  Droit de préemption urbain
-  Périmètre d'ORT : Droit de préemption urbain renforcé et droit de préemption sur les fonds et locaux artisanaux et commerciaux
-  Limites communales